RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00468
Numéro SIREN : 410 287 379
Nom ou dénomination : HEXCEL REINFORCEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2022 sous le numéro de dépôt 7564

N° 2050-SD 2021

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise **45 RUE DE LA PLAINE 01126 DAGNEUX** — Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET* 4 1 0 2 8 7 3 7 9 0 0 0 3 7 — Néant * ☐

Exercice N clos le, 31 12 2021

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	273 405	34 088
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		149 979
		Constructions	AP	AQ	8 018 394	18 797 961
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	35 621 629	12 149 924
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	935 617	91 248
		Immobilisations en cours	AV	AW		927 445
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		8 743
		TOTAL (II)	BJ	BK	44 849 044	32 159 388
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	666 940	6 695 730
		En cours de production de biens	BN	BO	41 061	3 827 645
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	787 549	9 273 341
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		918 387
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		3 707 790
		Autres créances (3)	BZ	CA		62 981 172
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG		8 472
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		78 102
		TOTAL (III)	CJ	CK	1 495 550	87 490 639
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			6 951
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	46 344 594	119 656 978

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR 61 383 083

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD 2021

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	15 828 510
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	15 825
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 582 851
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	61 860 849
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 875 611
	Subventions d'investissement	DJ	2 775 000
	Provisions réglementées *	DK	9 774 162
	TOTAL (I)	DL	94 712 808
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	34 425
	Provisions pour charges	DQ	3 316 542
	TOTAL (III)	DR	3 350 966
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 500
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 452 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	29 296
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 030 238
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 036 380
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	160 760
	Autres dettes	EA	870 212
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	21 580 386
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	12 817
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	119 656 978

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	20 439 090
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 500

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	41 587 433	FE	57 473 630	FF		99 061 063
	Production vendue services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	41 587 433	FK	57 473 630	FL		99 061 063
	Production stockée*					FM		4 384 579
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		106 137
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		1 467 386
	Autres produits (1) (11)					FQ		7 378 707
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		112 397 873
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		66 077 222
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		(2 506 086)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		16 242 138
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		988 055
	Salaires et traitements*					FY		13 666 932
	Charges sociales (10)					FZ		5 802 661
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA		3 874 046
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		1 575 681
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		141 229
	Autres charges (12)					GE		2 810 955
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		108 672 832
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG		3 725 041
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		2 241
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		23 914
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		26 156
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		35 874
	Différences négatives de change					GS		128 464
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		164 337
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		(138 181)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW		3 586 860

© Sage

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise REINFORCEMENTS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	63 648
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	75 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	138 648
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	882
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	60 211
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	788 804
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	849 897
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(711 249)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	112 562 677
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	109 687 066
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 875 611

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	(2 758)
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 714 219
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
				1		2		3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD	293 743	KE		KF	13 749
CORPORELLES	Terrains		KG	146 972	KH		KI	3 007
	Constructions — Sur sol propre — [Dont Composants L9]		KJ	14 533 752	KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui — [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — [Dont Composants M2]		KP	12 199 059	KQ		KR	162 681
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — [Dont Composants M3]		KS	47 616 277	KT		KU	529 048
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	15 223	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 013 431	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	395 728	LI		LJ	1 141 702
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	75 920 442	LO		LP	1 836 438
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	4 291	1U		1V	4 532
		TOTAL IV	LQ	4 291	LR		LS	4 532
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	76 218 476	ØH		ØJ	1 854 718

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
				1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV	LW 307 492	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY 149 979	LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA 27 390	MB 14 506 362	MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG 51 747	MH 12 309 993	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ 373 772	MK 47 771 553	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	MQ 15 223	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS 1 789	MT 1 011 642	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*		IX		MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	609 985	MZ	NA 927 445	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF	
		TOTAL III	IY	609 985	NG 454 698	NH 76 692 197	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E 80	2F 8 743	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ 80	NK 8 743	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	609 985	ØK 454 778	ØL 77 008 432	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

N° 2055-SD 2021

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		PE	265 409	PF	7 996	PG	0	PH	273 405
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	1 887 757	PN	464 849	PO	2 276	PQ	2 350 330
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	4 550 297	PW	1 134 418	PX	16 651	PY	5 668 064
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	33 654 349	QA	2 341 052	QB	373 772	QC	35 621 629
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	14 333	QI	889	QJ		QK	15 223
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	898 841	QM	23 342	QN	1 789	QO	920 394
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	41 005 576	QV	3 964 550	QW	394 487	QX	44 575 639
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	41 270 985	ØP	3 972 546	ØQ	394 487	ØR	44 849 044

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8	3 254	P9		Q1	(3 254)
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6	356 195	S7		S8		S9	13 712	T1		T2	342 483
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	444 687	T5		T6		T7		T8		T9	444 687
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	4 888	V8		V9		W1		W2		W3	4 888
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3	805 770	X4		X5		X6	13 712	X7		X8	792 058
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL IV**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ	805 770	NR		NS		NT	16 966	NU		NV	788 804
Total général non ventilé **(NP + NQ + NR)**		NW	805 770	**Total général** non ventilé **(NS + NT + NU)**		NY		16 966	**Total général** non ventilé **(NW - NY)**		NZ	788 804		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	8 985 358	TM	788 804	TN		TO	9 774 162
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	8 985 358	TS	788 804	TT		TU	9 774 162
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	33 080	4F	1 311	4G		4H	34 391
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	36 465	4U	34	4V	36 465	4W	34
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	3 505 374	4Y		4Z	188 832	5A	3 316 542
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	37 600	5W		5X	37 600	5Y	
	TOTAL II	5Z	3 612 518	TV	1 345	TW	262 897	TX	3 350 966
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	1 176 173	6P	1 495 550	6R	1 176 173	6S	1 495 550
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 176 173	TY	1 495 550	TZ	1 176 173	UA	1 495 550
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	13 774 049	UB	2 285 699	UC	1 439 070	UD	14 620 678
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	1 636 778	UF	1 432 653		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	788 804	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2057-SD 2021

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	8 743	UV		UW	8 743
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	3 707 790		3 707 790		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	12 058		12 058		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	676 058		676 058		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	8 972		8 972		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	61 986 083		603 000		61 383 083
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	298 000		298 000		
	Charges constatées d'avance	VS	78 102		78 102		
	TOTAUX	VT	66 775 807	VU	5 383 980	VV	61 391 826
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 500	1 500		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 452 000	340 000	1 112 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	15 030 238	15 030 238		
Personnel et comptes rattachés		8C	2 033 803	2 033 803		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 614 888	1 614 888		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	387 689	387 689		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	160 760	160 760		
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	870 212	870 212		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	21 551 090	VZ 20 439 090	1 112 000	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

© Sage

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL N° 2058-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant * | Exercice N, clos le : 31122021

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 2 875 611

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	36 172	XE	44 162
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	7 990		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	185 411	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	185 411
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3°et 212 bis)*	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES

Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8	
	- imposées aux taux de 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme	WN	
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *							WQ	
	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
TOTAL I							WR	3 105 184

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)	WU	991 347

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
	- imposées au taux de 0 %	WH	
	- imposées au taux de 19 %	WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)		ZX	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								ZY	
Majoration d'amortissement*								XD	238 806
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	XF
				Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé						XG	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	

© Sage

III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	1 230 153
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	1 875 031			
	déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	1 875 031		XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

© Sage

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD 2021

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	1 739 355

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
Retraite	8X		8Y	176 254
Ecart de change	8Z	56 843	9A	50 942
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
Stock	9D		9E	654 264
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
Organic	9K	128 568	9L	109 887
Particpation	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	185 411	YO	991 347
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237*septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'idenfication, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmmontant du transfert).

© Sage

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS — DGFiP N° 2058-C-SD2021

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(5 356 521)
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	(5 356 521)

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	(5 356 521)
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	(5 356 521)

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS

— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	
— Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
— Effets portés à l'escompte et non échus			YS	

DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

— Sous-traitance			YT	677 630
— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	432 117
— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	409 067
— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	1 626 603
— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	5 970 702
— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	7 126 019
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	16 242 138

DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	599 779
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	388 276
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	988 055

T.V.A.

— Montant de la T.V.A. collectée			YY	18 958 357
— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	11 678 808

DIVERS

— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*			ØB	12 855 356
— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			ØS	
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
— Numéro de centre de gestion agréé*	XP			
— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) (Si oui cocher 1 sinon 0)			ZR	
— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH	

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	1 875 031	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH : 2 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

© Sage

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	Contruction	27 390		2 276		25 114
	2	Agenc, cons	51 747		16 651		35 096
	3	Mat de Prod	373 772		373 772		
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2		(25 114)	(25 114)				
	3		(35 096)	(35 096)				
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		(60 210)				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		**(A)**	**(B) (Ventilation par taux)**			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪						

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2021

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant ☐ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME N° 2059-C-SD2021

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %❶ ou 12,8 %❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)❶ .	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	col. ⑦= ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS

Néant ☐ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

© Sage

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012021 et clos le : 31122021 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel : *	YP	353
dont apprentis	YF	5
dont handicapés	YG	25
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	99 061 063
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	99 061 063

II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	7 378 707
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	106 137
Variation positive des stocks	OD	6 890 665
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	14 375 509

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	69 610 950
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	12 276 293
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 810 955
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	84 698 198

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	28 738 375

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	28 738 375

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case EV ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX	
Période de référence GY du GZ au		
Date de cessation	HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

© Sage

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 41028737900037

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE REINFORCEMENTS

ADRESSE (voie) 45 RUE DE LA PLAINE

CODE POSTAL 01126 VILLE DAGNEUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1 1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3 1055234
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination HEXCEL HOLDINGS

N° SIREN (si société établie en France) 955508007 % de détention 100 Nb de parts ou actions 1055234

Adresse : N° 45 Voie RUE DE LA PLAINE

Code Postal 01126 Commune DAGNEUX Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre **(2)** Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032

N° 2059-G-SD 2021

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 41028737900037

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **REINFORCEMENTS**

ADRESSE (voie) **45 RUE DE LA PLAINE**

CODE POSTAL **01126** VILLE **DAGNEUX**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
REINFORCEMENTS 45 RUE DE LA PLAINE 01126 DAGNEUX FRANCE	45 RUE DE LA PLAINE 01126 DAGNEUX
SIRET 41028737900037	
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SAS HEXCEL HOLDINGS SIRET : 95550800700171
008 RUE COURTOIS 93505 PANTIN CEDEX

B ACTIVITE

Activités exercées : Vente de Produits Composites — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31%	1 875 031	Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% :

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long termeimposables à 0%			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐				
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé AX 2012

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	***Tél :***
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	**Identité du déclarant :**
CGA ☐ ***Viseur conventionné*** ☐ ***N° d'agrément CGA***	Date : 02032022 Lieu : Qualité : Directeur Financer Nom du signataire : M MOREAU Paul

© Sage

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD (2021)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	*e*	
	f	
	g	
	h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	*j*	
Montant des revenus répartis (5) — ***Total (a à h)***		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

© Sage

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

2069-RCI-SD

Néant		PME au sens communautaire	

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	

Dans ce cas,indiquer la dénomination,adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
CIR	2 014 087

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant

CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

© Sage

Copie certifiée conforme à l'original
Thierry Merlot, Président

Thierry Merlot
Thierry Merlot (28 juin 2022 18:57 GMT+2)

HEXCEL REINFORCEMENTS
Société par Actions Simplifiée au capital de 15.828.510,00€
Siège social : 45 rue de La Plaine – 01120 Dagneux – France
RCS Bourg-en-Bresse 410 287 379

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 17 Juin 2022

L'associé unique se prononce sur les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels à savoir : le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts qui se sont élevées à 36 172 €. L'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 9 586 €.

En conséquence, il donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Associé Unique approuve la proposition du conseil d'administration, et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 2 875 610.72, décide de l'affecter au compte « Autres Réserves ».

Le compte passera donc de 61 860 848.54 € à 64 736459.26 €.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate :
- Au cours de l'année 2020 aucun dividende n'a été versé
- Au cours de l'année 2019 aucun dividende n'a été versé,
- Au cours de l'année 2018 aucun dividende n'a été versé.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Copie certifiée conforme à l'original
Thierry Merlot, Président

Pour l'Associé Unique
Hexcel Holdings

_____

Patrick Winterlich

HEXCEL REINFORCEMENTS
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 15 828 510 €
Siège social : 45 rue de la Plaine, 01 120 Dagneux
RCS Bourg en Bresse n°410 287 379

RAPPORT DE GESTION
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
PRESENTE A L'ASSOCIE UNIQUE

Conformément aux dispositions légales et aux statuts de la société (la « Société »), nous vous avons demandé de vous prononcer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

A cet effet nous vous rendons compte de l'activité, des résultats de la gestion de la Société au cours dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et règlementaires.

I. – ACTIVITÉS, RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

1. Situation et activités de la Société

Le chiffre d'affaires total de la Société pour l'exercice 2021 s'établit à 99.1 M€ en hausse par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2020 à 88.8 M€.

L'activité de la Société a été encore impactée par les conséquences de la pandémie de la Covid-19 sur l'exercice 2021, mais avec une reprise progressive marquée sur le dernier trimestre de l'exercice.
Le résultat après impôt de la Société passe d'une perte de 5 356 K€ en 2020 à un bénéfice de 2 876 K€ en 2021.

2. Présentation des comptes sociaux – résultats de la Société

Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation est positif à concurrence de K€3.725. Celui-ci était négatif de K€ 3.648 en 2020.

Résultat financier :

Le résultat financier est négatif à concurrence de K€ 138. Il représente les intérêts sur les prêts, les frais bancaires et surtout les différences de change sur les comptes bancaires.

Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel est négatif à concurrence de K€ 711 et s'explique par la dotation sur les amortissements dérogatoires.

Résultat avant impôt et participation :

Le résultat avant impôt et participation est positif cette année à concurrence de K€ 2 876 contre un résultat négatif de K€ 5 493 l'an dernier.

Impôt sur les Sociétés :
Au titre de l'exercice 2021, il y a un crédit d'impôt de K€ 1 517 contre un crédit de K€ 1 788 l'an dernier. Ce crédit d'impôt a été transféré à la société HEXCEL HOLDINGS, société tête de groupe de l'intégration fiscale.

Malgré de nombreuses difficultés autant sociales que techniques avec de multiples contraintes notamment en termes d'approvisionnements en matières premières, les performances opérationnelles ont été maintenues en termes de frais fixes et de trésorerie. Nous avons également fait face à une crise sanitaire importante ayant un fort impact sur nos variances de main d'œuvre.

3. Activités en matière de recherche et développement

Malgré la crise et la mise en place de mesures d'activité partielle, l'activité de recherche et développement a continué à se concentrer essentiellement sur le développement de nouveaux matériaux de renforts textiles adaptés aux structures composites hautes performances.

La crise sanitaire à un peu réduit nos développements mais nous gardons le cap avec de belles perspectives à venir.

4. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les prévisions de vente pour l'exercice 2022 s'élèvent dans le plan à 108.8 M€, soit une hausse de l'ordre de 9.8 % par rapport au réalisé de l'exercice 2021.

Notre importante croissance est principalement due à AIRBUS et son souhait de retrouver des volumes de production égaux voir supérieurs aux chiffres d'avant la crise notamment sur ses avions monocouloirs.

5. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous précisons la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

2021		2020	
Nombre de factures	**KEuros TTC**	**Nombre de factures**	**KEuros TTC**

Factures non échues	633	5 856	459	- 3 021
Factures en retard de paiement de moins de 30 jours (15 jours en 2020)	32	2 620	52	224
Factures en retard de paiement de plus de 30 jours (15 jours en 2020)	13	16	25	- 116
	678	**8 492**	**536**	**- 3 361**

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous précisons la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des créances dues par les clients par date d'échéance :

	2021			2020		
	K€ TTC	**% CA Annuel**	**Nombre de factures**	**K€ TTC**	**% CA Annuel**	**Nombre de factures**
Non échu	4.3	0.00%	1	130	0,15%	5
Échéance < 10 j	155	0.16%	25	-	0,00%	-
Échéance entre 10 et 30 j	3 518	3.55%	74	- -26	-0,03%	9
Échéance entre 30 à 60 j	3.8	0,00%	4	523	0,59%	38
Échéance entre 60 à 90 j	-4.1	0.00%	1	-	0,00%	-
Échéance > 90 j	1.7	0,00%	1	-	0,00%	-
	3 678	**%**	**106**	**626**	**0,50%**	**52**

6. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Les événements importants survenus liés à la situation en Ukraine et aux conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie, depuis la date d'arrêté des Etats Financiers et du rapport de gestion, ont un impact limité sur l'activité.

II. – MENTION DES DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de

36 172 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. L'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 9.586 €.

III. – FILIALES ET PARTICIPATIONS ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

La Société contrôle aucune autre société.

IV. – INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL

Le capital de la Société est détenu par Hexcel Holdings SASU.

V. – PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS

1. Projet d'affectation et de répartition des résultats

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 875 610.72 €, que nous vous proposons d'affecter « autres réserves ».

Le compte passera donc de 61 860 848.54 € à 64 736459.26 €

2. Déclaration de l'article 243 bis du CGI au titre de dividendes

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé :

- Au cours de l'année 2020 aucun dividende n'a été versé
- Au cours de l'année 2019 aucun dividende n'a été versé,
- Au cours de l'année 2018 aucun dividende n'a été versé.

VI. – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

VII. - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous vous informons que le commissaire aux comptes a élaboré son rapport général sur les comptes de l'exercice et qu'il a été mis à votre disposition conformément à la loi.

VIII. – DIRECTION GÉNÉRALE ET MANDATAIRES SOCIAUX

1. Mandataires sociaux

Nous vous informons que les mandats de Président de Monsieur Thierry Merlot et de Directeur Général de Monsieur Vincent Beynier arrivent à expiration à l'issue de la consultation annuelle de l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Nous vous proposons de renouveler les mandats du Président et du Directeur Général jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2. Mandats d'administrateurs

Les mandats des administrateurs suivants arrivent à expiration à l'issue de la consultation annuelle de l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Thierry Merlot,
- Vincent Beynier,
- Gail Lehman,
- Patrick Winterlich.

Nous vous proposons de renouveler ces mandats jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

3. Jetons de présence

Aucun jeton de présence n'est attribué.

IX. – MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat de Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes titulaire, et d'Auditex, commissaire aux comptes suppléant court jusqu'à la consultation annuelle de l'associé unique statuant en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Fait à Dagneux, le 3 juin 2022

Le conseil d'administration

Thierry Merlot
Thierry Merlot (3 juin 2022 15:56 GMT+2)

Hexcel Reinforcements

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03

Tél. : +33 (0) 4 78 63 16 16
www.ey.com/fr

Hexcel Reinforcements

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Hexcel Reinforcements,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hexcel Reinforcements relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 23 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Sylvain Lauria

Bilan Actif

REINFORCEMENTS

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	307 492	273 405	34 088	28 334
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**307 492**	**273 405**	**34 088**	**28 334**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	149 979		149 979	146 972
Constructions	26 816 355	8 018 394	18 797 961	20 294 758
Installations techniques, matériel et outillage industriel	47 771 553	35 621 629	12 149 924	13 961 928
Autres immobilisations corporelles	1 026 865	935 617	91 248	115 479
Immobilisations en cours	927 445		927 445	395 728
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**76 692 197**	**44 575 639**	**32 116 558**	**34 914 865**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 743		8 743	4 291
TOTAL immobilisations financières :	**8 743**		**8 743**	**4 291**
ACTIF IMMOBILISÉ	**77 008 432**	**44 849 044**	**32 159 388**	**34 947 491**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	7 362 670	666 940	6 695 730	4 297 580
Stocks d'en-cours de production de biens	3 868 705	41 061	3 827 645	3 118 679
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	10 060 890	787 549	9 273 341	5 809 169
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**21 292 266**	**1 495 550**	**19 796 716**	**13 225 428**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	918 387		918 387	1 868 131
Créances clients et comptes rattachés	3 707 790		3 707 790	626 698
Autres créances	62 981 172		62 981 172	57 622 171
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**67 607 348**		**67 607 348**	**60 117 000**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 472		8 472	7 735
Charges constatées d'avance	78 102		78 102	111 883
TOTAL disponibilités et divers :	**86 574**		**86 574**	**119 618**
ACTIF CIRCULANT	**88 986 188**	**1 495 550**	**87 490 639**	**73 462 046**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	6 951		6 951	43 991
TOTAL GÉNÉRAL	**166 001 571**	**46 344 594**	**119 656 978**	**108 453 528**

Bilan Passif

REINFORCEMENTS

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	15 828 510	15 828 510
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 825	15 825
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 582 851	1 582 851
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	61 860 849	67 217 370
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 875 611	(5 356 521)
TOTAL situation nette :	**82 163 646**	**79 288 035**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 775 000	2 850 000
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	9 774 162	8 985 358
CAPITAUX PROPRES	**94 712 808**	**91 123 393**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	34 425	69 545
Provisions pour charges	3 316 542	3 542 973
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**3 350 966**	**3 612 518**
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 500	2 208
Emprunts et dettes financières divers	1 452 000	1 792 000
TOTAL dettes financières :	**1 453 500**	**1 794 208**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	29 296	180 238
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 030 238	7 817 611
Dettes fiscales et sociales	4 036 380	3 344 847
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	160 760	92 513
Autres dettes	870 212	480 673
TOTAL dettes diverses :	**20 097 590**	**11 735 645**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	0	0
DETTES	**21 580 386**	**13 710 091**
Ecarts de conversion passif	12 817	7 526
TOTAL GÉNÉRAL	**119 656 978**	**108 453 528**

Compte de Résultat (Première Partie)

REINFORCEMENTS

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	41 587 433	57 473 630	99 061 063	88 825 332
Chiffres d'affaires nets	**41 587 433**	**57 473 630**	**99 061 063**	**88 825 332**
Production stockée			4 384 579	(5 541 901)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			106 137	273 598
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 467 386	1 288 440
Autres produits			7 378 707	7 356 666
PRODUITS D'EXPLOITATION			**112 397 873**	**92 202 134**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			66 077 222	50 318 302
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(2 506 086)	1 823 858
Autres achats et charges externes			16 242 138	18 931 867
TOTAL charges externes :			**79 813 274**	**71 074 027**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			988 055	410 263
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			13 666 932	13 406 861
Charges sociales			5 802 661	5 392 307
TOTAL charges de personnel :			**19 469 593**	**18 799 168**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 874 046	4 099 326
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 538 189	1 220 903
Dotations aux provisions pour risques et charges			178 720	74 087
TOTAL dotations d'exploitation :			**5 590 955**	**5 394 317**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 810 955	172 807
CHARGES D'EXPLOITATION			**108 672 832**	**95 850 582**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**3 725 041**	**(3 648 448)**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

REINFORCEMENTS

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**3 725 041**	**(3 648 448)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 241	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	23 914	29 077
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	26 156	**29 077**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	35 874	23 523
Différences négatives de change	128 464	103 939
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	164 337	**127 463**
RÉSULTAT FINANCIER	**(138 181)**	**(98 386)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**3 586 860**	**(3 746 834)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	63 648	9 314
Produits exceptionnels sur opérations en capital	75 000	75 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	138 648	**84 314**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	882	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	60 211	24 940
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	788 804	1 602 225
	849 897	**1 627 165**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(711 249)**	**(1 542 851)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		66 836
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**112 562 677**	**92 315 524**
TOTAL DES CHARGES	**109 687 066**	**97 672 046**
BÉNÉFICE OU PERTE	**2 875 611**	**(5 356 521)**

IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**	CZ / D8 / D9			
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**	KD / KE / KF	293 743		13 749
CORPORELLES	Terrains	KG / KH / KI	146 972		3 007
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre — [Dont Composants L9]	KJ / KK / KL	14 533 752		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui — [Dont Composants M1]	KM / KN / KO			
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — [Dont Composants M2]	KP / KQ / KR	12 199 059		162 681
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels — [Dont Composants M3]	KS / KT / KU	47 616 277		529 048
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV / KW / KX			
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY / KZ / LA	15 223		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB / LC / LD	1 013 431		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE / LF / LG			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH / LI / LJ	395 728		1 141 702
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK / LL / LM			
CORPORELLES	**TOTAL III**	LN / LO / LP	75 920 442		1 836 438
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G / 8M / 8T			
FINANCIÈRES	Autres participations	8U / 8V / 8W			
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P / 1R / 1S			
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T / 1U / 1V	4 291		4 532
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**	LQ / LR / LS	4 291		4 532
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG / ØH / ØJ	76 218 476		1 854 718

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**		IN / CØ / DØ / D7				
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**		IO / LV / LW / 1X			307 492	
CORPORELLES	Terrains		IP / LX / LY / LZ			149 979	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ / MA / MB / MC		27 390	14 506 362	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR / MD / ME / MF				
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS / MG / MH / MI		51 747	12 309 993	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT / MJ / MK / ML		373 772	47 771 553	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU / MM / MN / MO				
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV / MP / MQ / MR			15 223	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW / MS / MT / MU		1 789	1 011 642	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX / MV / MW / MX				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY / MZ / NA / NB	609 985		927 445	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC / ND / NE / NF				
CORPORELLES	**TOTAL III**		IY / NG / NH / NI	609 985	454 698	76 692 197	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ / ØU / M7 / ØW				
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ / ØX / ØY / ØZ				
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1 / 2B / 2C / 2D				
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2 / 2E / 2F / 2G		80	8 743	
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**		I3 / NJ / NK / 2H		80	8 743	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4 / ØK / ØL / ØM	609 985	454 778	77 008 432	

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : REINFORCEMENTS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		PE	265 409	PF	7 996	PG	0	PH	273 405
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	1 887 757	PN	464 849	PO	2 276	PQ	2 350 330
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	4 550 297	PW	1 134 418	PX	16 651	PY	5 668 064
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	33 654 349	QA	2 341 052	QB	373 772	QC	35 621 629
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	14 333	QI	889	QJ		QK	15 223
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	898 841	QM	23 342	QN	1 789	QO	920 394
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	41 005 576	QV	3 964 550	QW	394 487	QX	44 575 639
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	41 270 985	ØP	3 972 546	ØQ	394 487	ØR	44 849 044

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8	3 254	P9		Q1	(3 254)
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6	356 195	S7		S8		S9	13 712	T1		T2	342 483
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	444 687	T5		T6		T7		T8		T9	444 687
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	4 888	V8		V9		W1		W2		W3	4 888
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3	805 770	X4		X5		X6	13 712	X7		X8	792 058
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL IV**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ	805 770	NR		NS		NT	16 966	NU		NV	788 804
Total général non ventilé **(NP + NQ + NR)**		NW	805 770	**Total général** non ventilé **(NS + NT + NU)**		NY		16 966	**Total général** non ventilé **(NW - NY)**		NZ	788 804		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

HEXCEL REINFORCEMENTS SAS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

Hexcel Reinforcements SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a été constituée le 24 décembre 1996. Elle a bénéficié d'un apport partiel d'actif des sociétés Brochier SA et Hexcel SA en date du 27 mars 1997. Son activité consiste à tisser des fibres industrielles.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

2.1.1 Généralités

Les comptes annuels de l'exercice, établis en Euros, ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France à savoir :

- principe de prudence
- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis selon le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au PCG, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014. Il constitue ainsi la nouvelle référence comptable pour l'élaboration des comptes annuels de toutes les entités tenues d'établir des comptes.

2.1.2 Changement de méthode comptable

Néant

2.2 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition

Incorporelles

Les fonds commerciaux font l'objet d'un amortissement sur 5 ans. Les logiciels de micro-informatique sont amortis sur une durée de 3 ans. Les logiciels sur mini-systèmes sont amortis sur une durée de 6 ans.

Corporelles

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire. Aucun évènement susceptible de remettre en cause les durées d'utilisation définies en 2005 n'est intervenu sur l'exercice. Afin de pouvoir bénéficier des opportunités fiscales, un amortissement dérogatoire est calculé.
Les principales durées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

-	constructions	20 à 40 ans
-	agencements et aménagements des constructions	10 à 15 ans
-	installations techniques, matériel et outillage	5 à 25 ans
-	matériel de transport	4 ans
-	matériel et mobilier de bureau	3 à 15 ans
	matériel informatique	3 à 5 ans

2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.4 Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat ou de production. Le coût de production est déterminé en fonction du coût standard des matières, de la main-d'œuvre et des frais généraux de fabrication et après réintégration éventuelle des différents écarts.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, en fonction de l'ancienneté des produits, appréciée au cas par cas et tenant compte des possibilités d'écoulement.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.6 Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis de conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés. Les provisions correspondent à des litiges personnels, à des engagements en matière de retraite et à diverses charges.

2.7 Provisions réglementées

Depuis la mise en place du règlement sur les actifs (CRC 2002-10) en 2005, un amortissement dérogatoire est calculé. Il correspond d'une part à l'écart entre les durées d'utilisation et les durées d'usage, et d'autre part à l'écart entre le taux linéaire et le taux dégressif.

2.8 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de change en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes font l'objet d'une provision.

2.9 Retraites et indemnités de départ

Les droits acquis par le personnel, afférents aux indemnités de départ en retraite, sont provisionnés. En ce qui concerne les régimes de retraite complémentaire éventuels, sont provisionnés les engagements vis à vis des retraités et ceux vis à vis des actifs. Les engagements sont calculés selon une méthode actuarielle.

2.10 Gratifications accordées au titre des médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

2.11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la livraison des produits ou selon les conditions spécifiques de chaque contrat ou commande.

2.12 Comptes de cash pooling

La société procède à des opérations de centralisation de trésorerie avec les autres sociétés du groupe Hexcel. Les soldes débiteurs figurent sous la rubrique « Autres créances » tandis que les soldes créditeurs sont classés en « Autres dettes »

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à K€ 1 836 (2020 : K€ 8 456) et la dotation aux amortissements à K€ 3 965 (2020 : K€ 4 149).

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations d'une valeur brute de K€ 453 (2020 : K€ 6174), dégageant ainsi une moins-value de K€ 60 (2020 : moins-value de K€ 25).

3.2 Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à K€ 14 euro (K€ 12 en 2020). La dotation aux amortissements de l'exercice s'est élevée à K€ 8 (K€ 7 en 2020).

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de K€ 0 (2020 : K€ 92).

3.3. Immobilisations financières

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à K€ 4.5 euro (K€ 0 en 2020).

3.4. Echéance des créances

Les créances à échéance à moins d'un an sont d'un montant de K€ 5 384 et les dépôts et cautionnements pour K€ 8.7 (K€ 4 en 2020), ainsi que le compte de cash pooling pour un montant de K€ 61 986 sont à échéance de plus d'un an.

3.5 Stocks

La dépréciation des stocks s'élève à K€ 1 496 au 31 décembre 2021 (K€ 1 176 au 31 décembre 2020).

3.6 Capital Social

Le capital social se compose de 1 055 234 actions d'une valeur nominale de 15 euros chacune, détenues à 100% par la société Hexcel Holdings SAS

.

3.7 Variation des capitaux propres

	en K€
Capitaux propres au 31 décembre 2020	**91 124**
Variation des amortissements dérogatoires	789
Résultat de l'exercice	2 875
Distribution de dividendes	0
Subvention d'équipements	-75
Capitaux propres au 31 décembre 2021	**94 713**

3.8 Provisions réglementées

En 2005, la première application du règlement sur les actifs a conduit à la comptabilisation d'amortissements dérogatoires. Le calcul pour l'exercice 21 fait apparaître une dotation complémentaire nette de reprise de K€ 789 (2020 : K€ 1 602), ce qui porte la provision à un montant de K€ 9 774 (2020 : K€ 8 985).

3.9 Provisions pour Risques et charges

Les provisions s'analysent comme suit :

(en K€)	31.12.2020	Dotations	Utilisations	Reprises	31.12.2021
Litiges clients et divers	33	1		0	34
Provision Restructuring	38		38		0
Indemnités fin de carrière & médailles du travail	3 505			188	3 317
Provision sur stock	1 176	1 496	1 176		1 496
Perte de change	36		36		0
Total	**4 789**	**1 497**	**1 250**	**188**	**4 847**

Le montant cumulé d'engagements liés aux indemnités de départ en retraite provisionné à la clôture de l'exercice s'élève à K€ 2 882 (2020 : K€ 3 045). Les engagements ont été calculés selon une méthode actuarielle en prenant en compte, notamment, un départ à la retraite à 62 ans pour les non cadres et 64 pour les cadres, un taux d'inflation attendu sur le long terme de 2 % un taux de progression des salaires de 3.00 %, un taux de progression des rentes de 2 %, un taux d'actualisation de 0,85 % (0,35 % en 2020).

Le montant cumulé des engagements liés aux retraites complémentaires provisionnés à la clôture de l'exercice s'élève à K€ 131 (2020 : K€ 143). Ce montant a été calculé selon une méthode actuarielle en prenant en compte, notamment, les tables de mortalité communiquées par les compagnies d'assurance (TGF - TGH 2005) et un taux d'actualisation de 0.35% (0,00 % en 2020).
Le montant cumulé des engagements liés aux médailles du travail provisionnés à la clôture de l'exercice s'élève à K€ 304 (2020 : K€ 317). Ce montant a été calculé selon une méthode actuarielle.

3.10 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an pour un montant de K€ 20 439, à l'exception d'une avance au titre de l'aide à la réindustrialisation (ARI) d'un montant de K€ 595 dont le remboursement s'échelonnera d'avril 2022 à juillet 2024, et d'une avance remboursable dans le cadre d'un projet RD d'un montant de 517 K€ reçu à fin 2021.

3.11 Comptes rattachés

Les produits à recevoir sont constitués d'avoirs fournisseurs pour K€ 298 (K€ 0 en 2020). Les charges à payer concernent principalement des dettes fournisseurs pour K€ 6 539 (2020 : K€ 4 548), des dettes fiscales et sociales pour K€ 4 036 (2020 : K€ 3 344), les immobilisations pour K€ 161 (2020 : K€ 93) et des avoirs à établir pour K€ 811 (2020 : K€ 480).

3.12 Effets de commerce

Les créances clients ne comprennent pas d'effets à recevoir.
Les dettes fournisseurs ne comprennent pas d'effets à payer.

3.13 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	31-déc-21	31-déc-20
Clients et comptes rattachés	3 690	620
Comptes courants :		
Intégration fiscale	0	0
Cash pool	61 986	56 455
Fournisseurs et comptes rattachés	- 6 877	- 3548
Avances versées sur commandes	-	-
Créances nettes	**57 315**	**53 527**

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Produits et charges avec les entreprises liées

Les ventes aux entreprises liées se sont élevées à K€ 104 975 (2020 : K€ 94 587), dont K€ 7 076 de refacturation de services. Les achats aux entreprises liées se sont élevés à 34 623 K€ (2020 : K€ 28 234) dont 8 935K€ d'autres charges (2020 : K€ 6 524).

4.2 Coût du département R & D sur l'exercice

Les coûts de fonctionnement du département R&D s'élèvent pour l'année 2021 à K€ 4 360 (2020 : K€ 4 840).

4.3 Résultat exceptionnel

Il s'analyse comme suit :

(en K€)	2021	2020
Reprise subvention d'équipements	75	75
Reprise nette amortissements dérogatoires	-789	-1 602
Autres (charges)/produits	63	9
Plus (moins) value sur cession d'immobilisations	-60	-25
Résultat exceptionnel	**-711**	**-1 543**

4.4 Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

(en K€)	Résultat avant IS	IS	Résultat Net
Résultat courant	3 587	0	3 587
Résultat exceptionnel	-711	0	-711
Participation des salariés	0	0	0
Résultat net	**2 876**	**0**	**2 876**

4.5 Accroissement et allégement de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un alourdissement fiscal futur de K€ 42 (2020 : allègement fiscal futur de K€ 171).

4.6 Intégration fiscale

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Hexcel Holdings SAS. La société Hexcel Reinforcements SAS supporte une charge d'impôt identique à celle qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration. L'ensemble des ajustements liés à l'intégration fiscale est pris en compte au niveau de la société tête de groupe.

4.7 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires France représente 41.98 % du chiffre d'affaires total (36.7 % en 2020). L'export représente 58.02 % (63.3 % en 2020).

V. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société Hexcel Reinforcements sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de Hexcel Corporation (Two Stamford Plaza, 281 Tresser Boulevard, Stamford, Connecticut - Etats Unis d'Amérique), dont les états financiers établis selon les principes comptables généralement admis aux Etats Unis d'Amérique et certifiés, ont été publiés.

5.2 Engagements financiers

Néant.

5.3 Ventilation des effectifs

	31.12.2021	**31.12.2020**
Cadres	58	59
ETAM	120	139
Ouvriers	174	206
Total	**352**	**404**

5.4 Transactions avec les parties liées

Il n'existe aucune transaction visée par cette règlementation en 2020 (décret n°2009-267 du 9 mars 2009).

5.5 Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

5.6 Evènements postérieurs à la clôture

Entre le 31 décembre 2021 date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes, il n'y a pas eu d'évènements significatifs.

Hexcel Reinforcements SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

Les événements importants survenus liés à la situation en Ukraine et aux conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie, depuis la date d’arrêté des Etats Financiers et du rapport de gestion, ont un impact limité sur l’activité